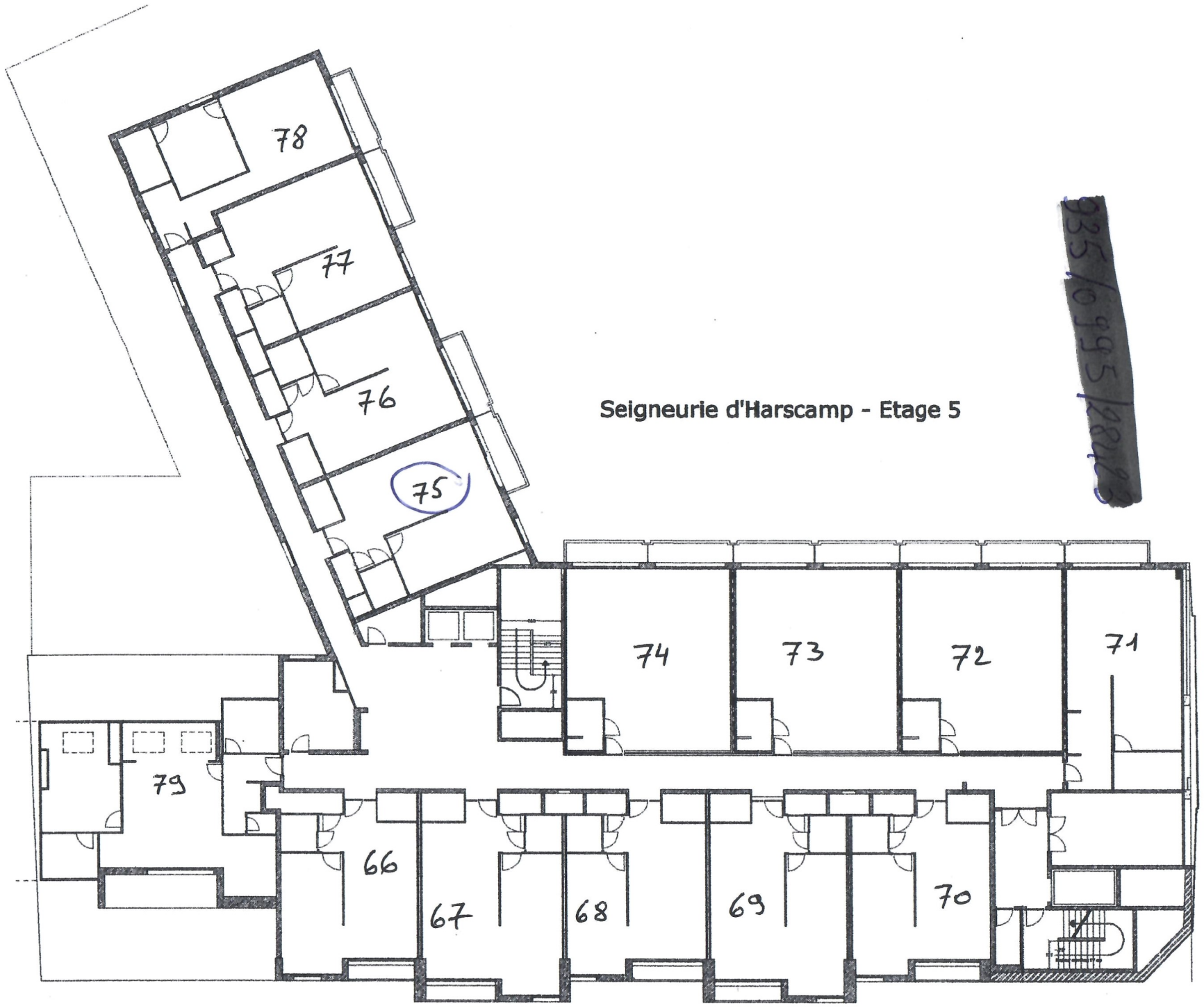
Seigneurie d'Harscamp - Etage 5



REF: #EPDIV

LA SEIGNEURIE
Galerie Jardin d'Harscamp n° 4/80
5000 - NAMUR
BCE : 0654.758.512

Monsieur et Madame JACQUEMART - LEJEUNE Dider - Frédérique
Rue de liginères n°4
6990 - HOTTON
Belgique

Namur, le 30/10/2024

Cher(s) Copropriétaire(s),

Objet : Appel extraordinaire supplément travaux décision AG 14-10-2024
Réf. Lot(s) : 515 - 75

Nous vous prions de trouver, dans l'encadré ci-dessous, votre participation dans l'appel de fonds dont question en objet.

OK le 18/11/24

Appels	Montant Appel	Vos quotités	Votre Quote-Part
Appel extraordinaire supplément travaux décision AG 14-10-2024	130 000.00 €	124.00	1 612.00 €

Votre quote-part s'élève donc à un montant de 1 612.00 €. Nous vous saurions gré de bien vouloir verser ce montant, sur le compte de la copropriété, avant la date d'échéance reprise dans l'encadré ci-dessous.

Nous vous en remercions d'avance et vous prions d'agréer, Cher(s) Copropriétaire(s), nos meilleures salutations.

Le Syndic

Montant :	**1 612.00 €**
Date d'échéance :	**01/12/2024**
IBAN :	BE47 0689 3375 6480
BIC :	GKCCBEBB
Bénéficiaire :	LA SEIGNEURIE
Adresse bénéfciaire :	Galerie Jardin d'Harscamp n° 4/80 5000 - NAMUR
Communication :	**+++935/0995/28423+++**

REF: #EPDIV

LA SEIGNEURIE
Galerie Jardin d'Harscamp n° 4/80
5000 - NAMUR
BCE : 0654.758.512

Monsieur et Madame JACQUEMART - LEJEUNE Dider - Frédérique
Rue de liginères n°4
6990 - HOTTON
Belgique

Namur, le 30/10/2024

ok le 18/11/24

Cher(s) Copropriétaire(s),

Objet : Appel extraordinaire remplacement des châssis des couloirs latéraux décision AG 14-10-2024
Réf. Lot(s) : 515 - 75

Nous vous prions de trouver, dans l'encadré ci-dessous, votre participation dans l'appel de fonds dont question en objet.

Appels	Montant Appel	Vos quotités	Votre Quote-Part
Appel extraordinaire remplacement des châssis des couloirs latéraux décision AG 14-10-2024	30 000.00 €	124.00	372.00 €

Votre quote-part s'élève donc à un montant de 372.00 €. Nous vous saurions gré de bien vouloir verser ce montant, sur le compte de la copropriété, avant la date d'échéance reprise dans l'encadré ci-dessous.

Nous vous en remercions d'avance et vous prions d'agréer, Cher(s) Copropriétaire(s), nos meilleures salutations.

Le Syndic

Montant :	**372.00 €**
Date d'échéance :	**01/12/2024**
IBAN :	BE47 0689 3375 6480
BIC :	GKCCBEBB
Bénéficiaire :	LA SEIGNEURIE
Adresse bénéfciaire :	Galerie Jardin d'Harscamp n° 4/80 5000 - NAMUR
Communication :	**+++935/0995/28423+++**

OP WALLONIE SRL
Namur
Avenue des Dessus de Lives, 2
B-5101 Namur (Loyers)
T. 081 84 14 84
syndic.namur@op.be | gestion.namur@op.be
www.op.be

Monsieur et Madame Dider - Frédérique
JACQUEMART - LEJEUNE

Rue de liginères n°4

6990 HOTTON

Namur, le vendredi 25 novembre 2022

Concerne : **Association partielle des Copropriétaires de la résidence « LA SEIGNEURIE »**
Galerie Jardin d'Harscamp n° 4/80 – 5000 Namur
N° d'entreprise : 0654.758.512
Crédit rénovation des parties communes

Madame, Monsieur,

Je reviens vers vous concernant la gestion de votre copropriété LA SEIGNEURIE.

L'assemblée générale des copropriétaires du mardi 22 novembre 2022 a décidé d'entreprendre d'importants travaux de rénovation, de modernisation et de sécurité incendie d'un budget de 800.000€.

Votre quote-part dans le montant des travaux sans intérêts si vous payez en une fois est de : 9.920€.

Votre quote-part dans le montant des travaux avec intérêts si vous souscrivez au crédit est de : 101,92€.

Vous avez la possibilité de choisir votre mode de financement des travaux :

- Option 1 : vous virez votre quote-part qui est de 9.920€ dans les travaux sur le compte d'épargne de la copropriété BE94 0882 8757 7814 avec votre communication structurée pour le 15 décembre 2022

  ou 935/0995/28423

- Option 2 : vous participez à l'emprunt que la copropriété va souscrire auprès de la banque ELANTIS d'une durée de dix ans et votre mensualité estimée sera de 101,92€. Cette mensualité sera intégrée dans les charges de copropriété.

A défaut de paiement de votre quote-part dans les travaux d'ici le 15 décembre 2022, la copropriété considérera que vous avez opté pour un financement des travaux par emprunt.

Pour les propriétaires ayant plusieurs lots, vous pouvez demander au syndic le montant de votre quote-part par appartement/studio.

N'hésitez pas à entrer en contact avec le syndic pour toute question concernant le présent courrier :

- par téléphone : 081 84 14 84 (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00)
- par courrier électronique : syndic.namur@op.be
- par courrier postal : OP Namur – avenue des Dessus de Lives n° 2 – 5101 Namur
- par une visite en nos bureaux : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 – l'après-midi sur rendez-vous
- gsm d'Olivier Remacle : 0475 56 10 55

Cordialement,

Kevin QUOILIN
Gestionnaire